

Pour diffusion immédiate
Le 17 août 2012

Le gouvernement du Yukon améliore le processus d'inspection des mines de quartz

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon a officiellement chargé le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources de mener les inspections relatives à l'eau sur tous les sites de mines de quartz en exploitation. Ainsi, le système de surveillance de ces sites miniers sera comparable à celui qui est déjà en place pour les sites d'exploitation de placers et la mine Minto.

« Le gouvernement prend ces mesures de façon à assurer une intégration sans heurts des inspections exigées dans le cadre de l'obtention d'un permis d'utilisation des eaux et celles exigées relativement à l'obtention d'un permis d'extraction de quartz, et ce, afin d'éviter les écarts et les chevauchements, et d'apporter davantage de clarté et de conformité », a déclaré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Brad Cathers. « Le gouvernement pourra ainsi être plus efficace dans l'application de ses programmes de surveillance et d'inspection, ce qui permettra au Ministère d'effectuer davantage d'inspections, à plus d'endroits. »

Ce changement vise à appuyer le principe « une mine – un inspecteur », qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Yukon d'atteindre ses objectifs de gestion intégrée des ressources.

« Environnement Yukon continuera d'offrir des conseils techniques aux inspecteurs en matière d'application des dispositions relatives au permis d'utilisation des eaux », a indiqué le ministre de l'Environnement, M. Currie Dixon. « Nous nous engageons à veiller à ce que tous les inspecteurs reçoivent la formation nécessaire dans le cadre de leur emploi et aient accès aux ressources dont ils ont besoin pour bien effectuer leur travail, remplir leurs obligations légales et maintenir la confiance de la population. »

En ce qui a trait aux inspections des sites touchés par l'entrée en vigueur du changement annoncé, la transition se fera graduellement au cours des prochains mois. Cette nouvelle responsabilité du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à l'égard des inspections relatives à l'eau sur les sites d'extraction de quartz cadre bien avec les autres responsabilités de ce dernier en ce qui concerne la surveillance et la conformité aux dispositions relatives à l'utilisation des ressources.

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Dan Macdonald
Communications
Énergie, Mines et Ressources
867-667-5809
dan.macdonald@gov.yk.ca

Nancy Campbell
Communications
Environnement
867-456-6794
nancy.campbell@gov.yk.ca

Communiqué numéro 12-144

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.